

CHAMPIONNAT DU GRAND EST 2014

Les clubs des Chiffres et des Lettres de Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine organisent une compétition appelée *Championnat du Grand Est*.

Le *Championnat du Grand Est* est ouvert à tous. Il comprend une phase qualificative constituée des tournois annuels des clubs du Grand Est et une épreuve finale regroupant les 16 premiers du classement. Les tournois qualificatifs du Championnat 2014 seront : Épernay le 2 mars, Dijon le 6 avril, Saint-Mihiel le 18 mai, Laxou le 1^{er} juin et Saint-Dié le 14 septembre. Par la suite, tout tournoi créé ou recréé dans l'une des 3 régions, en Alsace ou en Franche-Comté aura vocation à intégrer le circuit sur cooptation des membres fondateurs si les organisateurs dudit tournoi en font la demande avant le début de la saison du Grand Est. La finale 2014 se déroulera en un lieu et à une date à déterminer.

PHASE QUALIFICATIVE :

- 1 Chaque organisateur de tournoi est maître d'œuvre chez lui et fixe comme il l'entend son système de jeu, notamment l'application ou non du système de parité, dans le respect des principes reconnus par tous. Il lui est toutefois demandé de s'appuyer sur une référence précise quant aux mots admis ou refusés.
- 2 Chaque tournoi est coté sur une base égalitaire. Le même résultat acquis dans un quelconque des tournois du Grand Est attribue le même nombre de points : voir le barème ci-dessous.
- 3 Chaque joueur pourra conserver le bénéfice de tous ses points sans aucune déduction. Cette règle pourra être révisée à l'avenir si le nombre de tournois augmente sensiblement.
- 4 En cas d'égalité au classement final, les concurrents sont départagés par le nombre de 1^{res} places, à défaut par celui de 2^{es} places, puis de 3^{es} places et ainsi de suite jusqu'à la 32^e. Si l'égalité persiste, on prend en compte selon la même méthode les places obtenues dans les duplicatas.

TOURNOI FINAL :

- 1) La *Finale des Pointures du Grand Est* réunit les 16 joueurs les mieux classés ou, à défaut, leurs suivants immédiats. En cas d'absence(s) de dernière minute, on fait appel au(x) mieux classé(s) des joueurs non qualifiés présents dans la salle.
- 2 Chacun des 16 qualifiés affronte les 15 autres selon une formule de championnat. La victoire rapporte 2 points, le match nul 1 point, la défaite ne rapportant rien.
- 3 Une décision interviendra au plus tard à la date du dernier tournoi de la saison sur l'adoption possible de la parité entre les deux disciplines du jeu. Elle sera prise à l'issue d'une délibération où chacun des cinq clubs disposera d'une voix. En cas de partage des voix, la Finale s'alignera sur la proportion observée dans la majorité des tournois.
- 4 Les parties sont disputées en duplicate-match. Sur chaque coup, il y a trois possibilités : 1-0 (un adversaire fait mieux que l'autre), 1-1 (propositions valides équivalentes), 0-0 (aucune proposition valide).
- 5 Au classement final, les ex aequo sont départagés par le nombre total de coups joués au top, à défaut par le nombre de points marqués dans les matchs (c'est-à-dire le nombre total de coups où ils ont marqué), à défaut par le résultat de leur(s) match(s) particulier(s), à défaut par le plus petit total de points marqués dans les matchs par leurs adversaires, à défaut par le classement en phase qualificative.

- 6 Si un concurrent abandonne, les points obtenus contre lui sont défalqués, les parties qu'il a disputées ne comptent plus. Si cet abandon intervient près de la fin et que les concurrents encore en position de gagner ont déjà affronté le joueur défaillant, les points obtenus contre celui-ci ne sont pas défalqués pour désigner le vainqueur de l'épreuve et son (ou ses) dauphin(s) et les parties qu'il a disputées entrent en compte dans un éventuel départage. Toutefois, la suite du classement est établie en annulant ces mêmes parties.
- 7 Le vainqueur de la *Finale des Pointures du Grand Est* est proclamé *Champion du Grand Est*.

BARÈME DE CHAQUE TOURNOI :

Place	Points
1	1000
2	900
3	820
4	760
5	700
6	650
7	600
8	550
9	540
10	510
11	480
12	450
13	420
14	390
15	360
16	330
17	320
18	300
19	280
20	260
21	240
22	220
23	200
24	180
25	160
26	140
27	120
28	100
29	80
30	60
31	40
32	20
33	10